

DÉCLARATION D'ACQUISITION, VENTE, CESSION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES DE 5º CATÉGORIE II OU DE 7º CATÉGORIE (1)

(Application des articles 47 et 69 du décret du 6 mai 1995)

IMPORTANT: Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

Je soussigné :		
ACQUÉREUR OU PERSONNE MISE EN POSSESSION	VENDEUR OU CÉDANT	
Propriétaire ou détenteur	Propriétaire ou détenteur	
Nom :	Nom :	
Prénoms :	Prénoms :	
Date de naissance : Ii_I	Date de naissance :	
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :	
Demeurant à :	Demeurant à :	
Rue: N°:	Rue :	N°:
Déclare acquérir, entrer en possession, céder ou vendre(2) l'arme Je demande la délivrance du récépissé correspondant. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées ci-de	·	, le
(1) A établir en deux exemplaires. (2) Rayer les mentions inutiles.		Signature :
CARACTÉRISTIQUES	P DE L'ADME DÉCLAI	pér
CARACTERISTIQUES	S DE L'ARME DECLA	KEE
I – Arme de poing Type (1) : Marque :	Longueur canon : $\square \le 45$ cm $\square > 45$ cm et ≤ 60 cm $\square > 60$ cm Longueur de l'arme : $\square \le 80$ cm $\square > 80$ cm Système d'alimentation :	
Modèle : N° matricule :	Automatique	
Calibre : ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire ☐ Canon lisse ☐ Canon rayé ☐ Longueur d'arme : ☐ ≤ 28 cm ☐ > 28 cm	☐ Semi – automatique	 S 3 coups (y compris la chambre) ≤ 3 coups (y compris la chambre) Magasin ou chargeur amovible
☐ Årme automatique ☐ Semi – automatique ☐ Å répétition ☐ Å un coup Catégorie : Paragraphe :	☐ A répétition	 □ > 5 coups (rechargement à pompe) □ ≤ 5 coups (rechargement à pompe) □ > 10 coups (chargeur seul)
II – Arme d'épaule	☐ Un coup par canon	☐ ≤ 10 coups (chargeur seul)
Type (2) : Marque :		Paragraphe :
Modèle : N° matricule :	_	rme d'épaule ou de poing
Calibre: Dercussion centrale Percussion annulaire		automatique ou à répétition
Nombre de canons : Canon lisse Canon rayé (1) Pistolet, revolver. (2) Fusil, carabine.	 Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (4^e caté paragraphe 9) 	
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES Pièce présentée : Passeport Carte nationale d'identité Carte résident ordinaire Carte résident privilégié Carte de séjour ressortissant C.E.E. Etrangers autres documents (les préciser)	N°:	OU DE 7 ^e CATEGORIE I Mois Année
Récépissé remis le :	(Cachet)	Le préfet,
Transmis au préfet le :	ı	



DÉCLARATION D'ACQUISITION, VENTE, CESSION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES DE 5º CATÉGORIE II OU DE 7º CATÉGORIE (1)

(Application des articles 47 et 69 du décret du 6 mai 1995)

IMPORTANT: Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

Je soussigné :		
ACQUÉREUR OU PERSONNE MISE EN POSSESSION	VENDEUR OU CÉDANT	
Propriétaire ou détenteur	Propriétaire ou détenteur	
Nom :	Nom :	
Prénoms :	Prénoms :	
Date de naissance : Ii_I	Date de naissance :	
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :	
Demeurant à :	Demeurant à :	
Rue: N°:	Rue :	N°:
Déclare acquérir, entrer en possession, céder ou vendre(2) l'arme Je demande la délivrance du récépissé correspondant. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées ci-de	·	, le
(1) A établir en deux exemplaires. (2) Rayer les mentions inutiles.		Signature :
CARACTÉRISTIQUES	P DE L'ADME DÉCLAI	pér
CARACTERISTIQUES	S DE L'ARME DECLA	KEE
I – Arme de poing Type (1) : Marque :	Longueur canon : $\square \le 45$ cm $\square > 45$ cm et ≤ 60 cm $\square > 60$ cm Longueur de l'arme : $\square \le 80$ cm $\square > 80$ cm Système d'alimentation :	
Modèle : N° matricule :	Automatique	
Calibre : ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire ☐ Canon lisse ☐ Canon rayé ☐ Longueur d'arme : ☐ ≤ 28 cm ☐ > 28 cm	☐ Semi – automatique	 S 3 coups (y compris la chambre) ≤ 3 coups (y compris la chambre) Magasin ou chargeur amovible
☐ Årme automatique ☐ Semi – automatique ☐ Å répétition ☐ Å un coup Catégorie : Paragraphe :	☐ A répétition	 □ > 5 coups (rechargement à pompe) □ ≤ 5 coups (rechargement à pompe) □ > 10 coups (chargeur seul)
II – Arme d'épaule	☐ Un coup par canon	☐ ≤ 10 coups (chargeur seul)
Type (2) : Marque :		Paragraphe :
Modèle : N° matricule :	_	rme d'épaule ou de poing
Calibre: Dercussion centrale Percussion annulaire		automatique ou à répétition
Nombre de canons : Canon lisse Canon rayé (1) Pistolet, revolver. (2) Fusil, carabine.	 Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (4^e caté paragraphe 9) 	
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES Pièce présentée : Passeport Carte nationale d'identité Carte résident ordinaire Carte résident privilégié Carte de séjour ressortissant C.E.E. Etrangers autres documents (les préciser)	N°:	OU DE 7 ^e CATEGORIE I Mois Année
Récépissé remis le :	(Cachet)	Le préfet,
Transmis au préfet le :	ı	



DÉCLARATION D'ACQUISITION, VENTE, CESSION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES DE 5º CATÉGORIE II OU DE 7º CATÉGORIE (1)

(Application des articles 47 et 69 du décret du 6 mai 1995)

IMPORTANT: Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

Je soussigné :		
ACQUÉREUR OU PERSONNE MISE EN POSSESSION	VENDEUR OU CÉDANT	
Propriétaire ou détenteur	Propriétaire ou détenteur	
Nom :	Nom :	
Prénoms :	Prénoms :	
Date de naissance : Ii_I	Date de naissance :	
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :	
Demeurant à :	Demeurant à :	
Rue: N°:	Rue :	N°:
Déclare acquérir, entrer en possession, céder ou vendre(2) l'arme Je demande la délivrance du récépissé correspondant. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées ci-de	·	, le
(1) A établir en deux exemplaires. (2) Rayer les mentions inutiles.		Signature :
CARACTÉRISTIQUES	P DE L'ADME DÉCLAI	pér
CARACTERISTIQUES	S DE L'ARME DECLA	KEE
I – Arme de poing Type (1) : Marque :	Longueur canon : $\square \le 45$ cm $\square > 45$ cm et ≤ 60 cm $\square > 60$ cm Longueur de l'arme : $\square \le 80$ cm $\square > 80$ cm Système d'alimentation :	
Modèle : N° matricule :	Automatique	
Calibre : ☐ Percussion centrale ☐ Percussion annulaire ☐ Canon lisse ☐ Canon rayé ☐ Longueur d'arme : ☐ ≤ 28 cm ☐ > 28 cm	☐ Semi – automatique	 S 3 coups (y compris la chambre) ≤ 3 coups (y compris la chambre) Magasin ou chargeur amovible
☐ Årme automatique ☐ Semi – automatique ☐ Å répétition ☐ Å un coup Catégorie : Paragraphe :	☐ A répétition	 □ > 5 coups (rechargement à pompe) □ ≤ 5 coups (rechargement à pompe) □ > 10 coups (chargeur seul)
II – Arme d'épaule	☐ Un coup par canon	☐ ≤ 10 coups (chargeur seul)
Type (2) : Marque :		Paragraphe :
Modèle : N° matricule :	_	rme d'épaule ou de poing
Calibre: Dercussion centrale Percussion annulaire		automatique ou à répétition
Nombre de canons : Canon lisse Canon rayé (1) Pistolet, revolver. (2) Fusil, carabine.	 Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (4^e caté paragraphe 9) 	
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION OU MISE EN POSSESSION DES ARMES Pièce présentée : Passeport Carte nationale d'identité Carte résident ordinaire Carte résident privilégié Carte de séjour ressortissant C.E.E. Etrangers autres documents (les préciser)	N°:	OU DE 7 ^e CATEGORIE I Mois Année
Récépissé remis le :	(Cachet)	Le préfet,
Transmis au préfet le :	ı	